

# ACL - TARIFS SECHILIENNE - ETE 2024

Ces tarifs concernent tous les centres de loisirs présentés dans la brochure ci-jointe.  
Ils s'appliquent aux familles résidant à Séchillienne et tiennent compte de l'aide communale.

## CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	CENTRE DE LOISIRS DE SECHILIENNE			AUTRES CENTRES DE LOISIRS		
	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)
- 300	13,60 €	10,90 €	6,80 €	19,40 €	13,80 €	9,70 €
301 - 450	16,00 €	12,50 €	8,00 €	21,80 €	15,40 €	10,90 €
451 - 800	17,90 €	13,85 €	8,95 €	23,70 €	16,75 €	11,85 €
801 - 1220	19,00 €	14,65 €	9,50 €	24,70 €	17,50 €	12,35 €
1221 - 1450	20,20 €	15,50 €	10,10 €	25,80 €	18,30 €	12,90 €
1451 - 1800	21,20 €	16,25 €	10,60 €	26,70 €	19,00 €	13,35 €
+1800	22,20 €	17,00 €	11,10 €	27,60 €	19,70 €	13,80 €

### SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

**N. Dame de Mésage** Equitation matin : ajouter 32 € par semaine.

**Les Petites Maisons** Club 3-5 ans ou 6-12 ans : ajouter 8 € par semaine.

**Le Clos d'Espiès** Stages d'activités spécialisées à la semaine (V.T.T., Tennis, Paddle, Canoé-Kayak, Tir à l'arc et Gym.) : ajouter 8 € par semaine. Tous les autres stages sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

## VILLA ARTHAUD

Activités spécialisées proposées pendant les vacances d'été dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation (semaine de 5 après-midis)
- 450	109,00 €
451 - 1220	126,00 €
1221 - 1800	142,00 €
+ 1800	158,50 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

### Séjours avec hébergement

Quotient familial	Multi-activités (Alpes du Grand Serre / Rencurel / Saint Andéol - 5 jours)	Equitation (Sappey en Chartreuse - 5 jours)
- 450	315 €	400 €
451 - 1220	350 €	435 €
1221 - 1800	385 €	470 €
+ 1800	420 €	505 €

### BONS VACANCES DE LA CAF

Si vous avez droit à des bons vacances de la CAF, leur valeur vient en déduction des tarifs indiqués ci-dessus, pour tous les séjours proposés.

Des aides peuvent être accordées par votre Comité d'Entreprise. Ces aides vous sont versées directement, ou peuvent venir en déduction des tarifs indiqués ci-dessus : Renseignez-vous directement auprès de votre Comité d'Entreprise.

**Adhésion à l'Association : 10 €** (adhésion annuelle et familiale, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024).

**A NOTER** : les règlements par chèques vacances et par CESU papiers sont acceptés.  
Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.